



Procédures de contrôle et de sanction de l'ACPR : préparation préalable et stratégies de défense



Dans le cadre de l'exercice des missions qui lui sont dévolues, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) veille au respect par les professionnels entrant dans son champ de compétence, des règles auxquels ils sont assujettis (issues notamment des dispositions européennes, législatives, réglementaires, codes de conduite approuvés à la demande d'une association professionnelle ou de bonnes pratiques applicables à leurs professions respectives).

Pour ce faire, le régulateur peut diligenter à tout moment une mission de contrôle sur pièces ou sur place pouvant découler sur une mesure de police administrative voire entrainer l'ouverture d'une procédure de sanction à l'encontre de tout acteur s'étant vu notifier des griefs.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux acteurs concernés de bien appréhender le déroulement d'une procédure de contrôle et de ses suites possibles afin, le cas échéant, d'adopter les comportements les plus adaptés et de savoir mobiliser au bon moment les moyens adéquats.

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Atelier

DATE

18 avril 2017

LIEU

**Institut Louis
Bachelier**

Palais Brongniart,
28 place de la Bourse
75002 Paris

PARTICIPATION

210 € HT

*(Association Loi 1901, non
assujettie à la TVA)*

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

contact@eifr.eu

Les séminaires de l'EIFR peuvent être pris en charge dans le cadre du Plan de formation de l'entreprise. L'EIFR est organisme de formation agréé sous le numéro 11 75 45062 75.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et les contraintes liés à une procédure de contrôle sur pièces et sur place de l'ACPR
- Appréhender les mesures de police administrative entrant dans le périmètre de compétence de l'ACPR
- Maîtriser les étapes d'une procédure de sanction devant l'ACPR
- Bénéficier des retours d'expérience des intervenants en matière d'accompagnement d'acteurs issus des secteurs bancaires et assurantiels

PUBLIC VISÉ

- Dirigeants responsables et membres des organes sociaux d'acteurs des secteurs bancaires et assurantiels
- Collaborateurs des services juridiques
- Collaborateurs de la fonction conformité et contrôle interne
- Collaborateurs de la fonction prévention et gestion des risques
- Collaborateurs de la fonction commerciale et marketing
- Toute autre personne visée par une procédure de contrôle ou de sanction de l'ACPR



PROGRAMME

8h15 Accueil Café

8h30

Introduction – Edouard-François de LENCQUESAING, Président, EIFR

8h45-9h30

1. Enjeux liés à la procédure de contrôle de l'ACPR

Animé par Thibault Jézéquel, Avocat, Mazars Société d'Avocats

- Rappel de quelques éléments introductifs relatifs à la procédure de contrôle de l'ACPR
- Rappel relatif au périmètre du Mécanisme de Supervision Unique
- Déroulement d'une procédure de contrôle sur pièces/sur place de l'ACPR
- Réflexes à adopter dès le déclenchement d'un contrôle
- Pouvoirs et obligations des contrôleurs de l'ACPR
- Droits et obligations des personnes contrôlées
- Dispositif opérationnel mis en œuvre par le professionnel faisant l'objet d'un contrôle

9h30-9h50

2. Enjeux des mesures de police administrative de l'ACPR

Animé par David Masson, Avocat associé, Mazars Société d'Avocats

- Rappel liminaire concernant les mesures de police administrative
- Focus sur les mesures conservatoires de l'ACPR

9h50-10h15

3. Enjeux liés à la procédure de sanction disciplinaire de l'ACPR

Animé par David Masson, Avocat associé, Mazars Société d'Avocats

- Personnes susceptibles de faire l'objet d'une sanction de l'ACPR
- Déroulement de la procédure disciplinaire
- Thématiques abordées par les dernières sanctions du régulateur
- Exemples de thématiques abordées par les dernières sanctions de l'ACPR
- Exemples de stratégies de défense mises en œuvre dans le cadre d'une procédure de sanction de l'ACPR

10h15-10h30

Questions / Réponses



BIOGRAPHIES



Thibault JEZEQUEL **Avocat, MAZARS SOCIÉTÉ D'AVOCATS**

Il est spécialisé en droit bancaire et financier. Il intervient principalement sur des problématiques réglementaires telles que la structuration et la distribution de produits financiers ; la création et l'agrément d'entités régulées ; l'assistance d'établissements quant à leur gouvernance, conformité et gestion des risques ; la rédaction et la négociation de contrats liés à des activités bancaires et financières et l'accompagnement dans le cadre de procédures d'enquête, de contrôle et de contentieux devant l'AMF et l'ACPR.

Thibault Jézéquel conseille des établissements de crédit, entreprises d'investissement et sociétés de gestion de portefeuille.

Il intervient lors de séminaires et publie régulièrement au sein de revues professionnelles sur des thématiques liées à la réglementation bancaire et financière.



David MASSON
Avocat associé, MAZARS SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Ses domaines d'expertise couvrent notamment la structuration d'entités et véhicules régulés, l'assistance juridique lors de contrôles et enquêtes des autorités réglementaires ou la création et distribution de produits financiers. Il a également une activité fréquente de conseil en matière de réglementation bancaire et financière dans le cadre de problématiques de conformité survenant à l'occasion de la mise en œuvre opérationnelle de nouvelles réglementations, de l'évolution de schémas de gouvernance ou encore d'opérations de restructuration.

David Masson conseille des établissements de crédit, entreprises d'investissement, sociétés de gestion et entreprises exerçant une activité d'assurance.

Il intervient régulièrement à l'occasion de travaux de Place.



NOTES









PRESENTATION EIFR

Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





CHIFFRES CLES

En 2016, l'EIFR aura organisé au total 46 évènements et rassemblé plus de 2000 personnes :

- 12 Séminaires : 650 participants
- 20 Matinales : 870 participants
- 11 Ateliers : 450 participants
- 1 lancement de FinTech forum avec Dassault Systèmes
- 1 déjeuner de travail avec Verena Ross ESMA
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 3 Conférences internationales : à New York, Francfort et Londres

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

CALENDRIER

Matinale - Ecole française de la finance : levier compétitif méconnu ! avec Denise Flouzat, Pierre-Henri Cassou et Jean Marc Daniel	25 avril 2017 Paris
Séminaire - Reporting intégré : une vision élargie de la création de valeur	11 mai 2017 Paris
Matinale - Intended and unintended consequences of financial-market regulations with Raman Uppal	1 juin 2017 Paris

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes règlementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.